

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-FAMILLE DE L'ÎLE-D'ORLÉANS

AVIS PUBLIC



**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,
Sylvie Beaulieu de la susdite municipalité,**

Avis public est donné de ce qui suit :

Que le conseil municipal de Sainte-Famille-de-L'Île-d'Orléans à une séance ordinaire tenue le 4^{ème} jour du mois de septembre deux mille dix-huit, a donné un avis de motion et déposé le projet de règlement # 2018-303 « Règlement modifiant le règlement de construction numéro 2005-199 afin de revoir les dispositions relatives aux matériaux compatibles avec la valeur architecturale et patrimoniale des maisons de l'Inventaire»

Que conformément à la Loi, ce règlement sera soumis pour adoption lors d'une séance ordinaire du Conseil qui aura lieu lundi 1^{er} octobre 2018 à 20 h 00 à la salle du conseil municipal située au 2478, chemin Royal Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans.

Que le projet de règlement modifiant le règlement de construction numéro 2005-199 est disponible au bureau de la municipalité situé au 2478, chemin Royal Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans aux heures régulières.

Donné à Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans ce 4^{ème} jour du mois de septembre deux mille dix-huit.


Sylvie Beaulieu g.m.a.

Directrice générale – secrétaire-trésorière